

## UN ASSISTANT DE MUSEE (H/F)

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a décidé de restructurer le bâtiment abritant la médiathèque afin de créer un espace culturel, regroupant la médiathèque Robert Chapuis et le Musée de la Résistance et de la déportation en Ardèche.

Cet espace sera un lieu fédérateur, avec des services et des collections pour tous les publics. Son ouverture est programmée pour le printemps 2027.

### 🎯 Le défi à relever ?

Sous l'autorité de la cheffe de projet, vous serez en charge de :

#### Suivre les fonds du musée :

- Catalogage des fonds documentaire
- Enregistrement et numérisation des entrées dans le fond documentaire numérique
- Gestion du classement et de la conservation des fonds

#### Mettre en œuvre le programme pédagogique et culturel :

- Animation d'ateliers pédagogiques à destination des classes de CM2, 3ème et terminale
- Gérer les relations avec les enseignants pour l'organisation des ateliers
- Rédaction d'outils pédagogiques
- Gestion administrative des expositions itinérantes du musée



**Je postule !**

**Candidature avant le 18 mai 2025**

**Entretien de recrutement le 27 mai 2025 après-midi**

CV + lettre de motivation à M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron  
Courrier : 10 av. de la Résistance 07350 CRUAS  
mail : recrutement@ardecherhonecoiron.fr

Découvrez notre territoire, ici !

### 👉 Le profil que nous recherchons :

- Connaissance historique de la période de la 2nd guerre mondiale ou formation en Histoire contemporaine
- Connaissance de la résistance ardéchoise et de la déportation serait un vrai plus
- Maîtrise des techniques de médiation et excellent sens relationnel
- Fortes capacités d'organisation, sens de la rigueur et de la méthode,
- Maîtrise de l'outil informatique et des nouvelles technologies de l'information.
- Expérience professionnelle sur un poste similaire
- Permis B indispensable

### 👤 L'environnement de travail ?

#### Poste à pourvoir au 1er septembre 2025

Ouvert aux contractuels à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-14 du code général de la fonction publique) sur le grade d'adjoint du patrimoine.

Contrat de 1 an renouvelable 1 fois maximum.

**LIEU** Le Teil

**HORAIRES** 28 heures hebdomadaires

#### RÉMUNÉRATION

- Rémunération statutaire selon le grade de recrutement d'adjoint territorial du patrimoine
- Prime mensuelle
- Prime annuelle sur objectifs et manière de servir (9 mois de présence effective pour y prétendre)
- Tickets restaurant d'une valeur de 7€, dont 4,20€ pris en charge par l'employeur
- Participation financière employeur à la prévoyance

#### AVANTAGES

- Action sociale (culturelle, CNAS, sportive)
- Amicale du personnel
- Aide au covoiturage via 
- Forfait mobilité